



Assemblée générale

Cinquante-quatrième session

Première Commission

27^e séance

Mardi 9 novembre 1999, à 15 heures
New York

Documents officiels

Président : M. González (Chili)

La séance est ouverte à 15 h 10.

Points 64, 65 et 67 à 85 de l'ordre du jour (suite)

Décisions sur tous les projets de résolution soumis au titre de tous les points de l'ordre du jour

Le Président (*parle en espagnol*) : Ce matin, j'ai informé les représentants que la Commission se prononcerait cet après-midi sur le dernier projet de résolution figurant dans le document officieux no 8, groupe 1, à savoir le projet de résolution A/C.1/54/L.30.

La parole est au représentant du Canada.

M. Westdal (Canada) (*parle en anglais*) : À la suite de la réunion qui vient de se tenir avec l'ensemble des auteurs du projet de résolution A/C.1/54/L.30, relatif à un traité d'interdiction des matières fissiles, et avec leur plein accord, je souhaite que ce projet de résolution ne figure plus à l'examen de la Commission.

Le Président (*parle en espagnol*) : Nous venons ainsi d'achever l'examen des projets de résolution.

Des délégations souhaitent-elles prendre la parole? Tel n'est pas le cas. La Commission vient ainsi d'achever ses travaux.

Conclusion de la troisième phase des travaux de la Commission

Le Président (*parle en espagnol*) : Le projet de résolution relatif à la question de l'Antarctique doit faire l'objet d'une annonce, mais je préfère en laisser le soin au Secrétariat. Je donne donc la parole au Secrétaire de la Commission.

M. Lin Kuo-chung (Secrétaire de la Commission) (*parle en anglais*) : Le débat sur cette question doit avoir lieu demain mercredi. Toutefois, il y a eu une demande pour que cette discussion ait lieu, de préférence, jeudi matin.

M. Reimaa (Finlande) (*parle en anglais*) : Je crois comprendre que nous approchons de la fin de la session, mais avant cela, j'aimerais saisir cette occasion pour exprimer mes remerciements, au nom de l'Union européenne, des pays d'Europe centrale et orientale associés à l'Union européenne, des pays associés que sont Chypre et Malte, de l'Association européenne de libre-échange et des pays membres de l'Espace économique européen.

Nous tenons à vous adresser, Monsieur le Président, nos sincères félicitations pour l'issue positive des travaux de la Commission. Nous vous remercions de l'efficacité avec laquelle vous avez dirigé les travaux de la Commission, nous permettant ainsi de la mener à son terme de manière organisée et dans les délais prévus. Grâce à votre bonne humeur et au sens de l'humour dont vous n'avez cessé de faire preuve, ce fut un réel plaisir de travailler avec vous.

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau C-178. Les rectifications seront publiées après la clôture de la session dans un rectificatif récapitulatif.

Nous remercions également les autres membres du Bureau et l'ensemble du personnel du Secrétariat qui les a aidés à s'acquitter de leurs responsabilités. Nous tenons aussi à exprimer notre gratitude au Secrétaire de la Première Commission, M. Lin, dont la longue expérience nous a été d'un précieux secours.

Nos sincères remerciements s'adressent également aux excellents interprètes, traducteurs et fonctionnaires des conférences, qui ont permis le bon déroulement de nos travaux.

Enfin, j'aimerais dire combien nous avons apprécié la coopération constructive qui s'est instaurée entre tous nos collègues et les délégations au cours de la présente session de la Première Commission, et nous espérons beaucoup que cette coopération fructueuse se poursuivra l'année prochaine.

M. Soufan (Liban) (*parle en arabe*) : Qu'il me soit permis, en cette occasion, de vous adresser, Monsieur le Président, au nom du Groupe arabe, que le Liban a l'honneur de présider ce mois, nos profonds remerciements et notre gratitude pour les efforts que vous avez déployés afin que les travaux de la Commission soient couronnés de succès. Vos efforts de conciliation ont permis d'aboutir à un consensus sur de nombreux projets de résolution. Nous espérons que cette approche se confirmera dans l'avenir afin de promouvoir le concept de consensus, éliminer la menace d'une course aux armements qui pèse sur l'humanité et apporter une stabilité et une sécurité accrues à la communauté internationale. Nous sommes convaincus que votre esprit de coopération et de dialogue nous sera utile dans la réalisation de nos objectifs. Vous avez donné à chacune des délégations la possibilité d'exprimer, de façon équitable, ses vues.

Je tiens à rendre hommage aux membres du Bureau et exprimer ma reconnaissance au personnel du Secrétariat, interprètes, traducteurs et fonctionnaires des conférences, qui ont contribué au succès des travaux de la Commission.

M. du Preez (Afrique du sud) (*parle en anglais*) : Au nom des États membres du Mouvement des pays non alignés et des pays associés au Mouvement, je tiens à vous exprimer ma reconnaissance, Monsieur le Président, ainsi qu'aux autres membres du bureau, au Secrétaire général adjoint aux affaires de désarmement, M. Dhanapala, au Secrétaire général et au Secrétaire général adjoint de la Conférence du désarmement, ainsi

qu'au Secrétaire de la Première Commission, pour la façon dont ils ont dirigé nos travaux.

J'aimerais saisir cette occasion pour remercier le personnel du Secrétariat, les interprètes, les traducteurs, ainsi que les autres membres du personnel des Nations Unies qui ont nous ont été indispensables dans notre tâche.

Enfin, je tiens à remercier nos collègues pour la coopération dont notre délégation a bénéficié de leur part ici même, et j'espère que nous retravaillerons ensemble lors d'une prochaine session de la Commission.

M. Pokaz (Croatie) (*parle en anglais*) : Au nom du Groupe des États d'Europe orientale, que le Représentant permanent de mon pays, l'Ambassadeur Ivan Simonovic, préside actuellement, je tiens à vous adresser, Monsieur le Président, mes sincères félicitations et ma reconnaissance pour l'efficacité avec laquelle vous avez conduit les délibérations de la Première Commission vers une issue fructueuse et dans les délais prévus. Votre riche expérience de diplomate a beaucoup contribué à cette réussite.

De la même façon, nous souhaitons remercier les autres membres du Bureau et tout le personnel du Secrétariat qui les a si efficacement aidés à s'acquitter de leurs lourdes responsabilités. Nous tenons tout particulièrement à exprimer notre gratitude au Secrétaire général adjoint aux affaires de désarmement, M. Dhanapala, qui a été présent parmi nous tout au long de cette session. Nous exprimons également notre profonde reconnaissance aux interprètes, traducteurs, fonctionnaires des conférences et aux membres du personnel des Nations Unies qui ont joué un rôle déterminant dans notre travail. Sans leur appui efficace, nous n'aurions pu mener à son terme la présente session. Je les remercie tous beaucoup.

M. Mesdoua (Algérie) : Ma délégation attendait de faire sa déclaration au nom du Groupe des États d'Afrique une fois que vous-même, Monsieur le Président, auriez fait votre déclaration concluant les travaux de la Commission. Je voudrais également dire que ma délégation s'associe à la déclaration que vient de faire, au nom du Mouvement des pays non alignés, le représentant de l'Afrique du Sud.

Le Groupe des États d'Afrique voudrait dire toute sa satisfaction pour la façon dont vous avez su diriger les travaux de la Commission. Malgré quelques

questions sensibles inscrites à l'ordre du jour de la présente session, votre expérience, vos qualités tant humaines que professionnelles, votre détermination à faire respecter, dès le début de nos travaux, les règles de procédure, et votre souci de ne léser aucune délégation ont été hautement appréciés par les États africains.

Nous tenons à remercier tous les autres membres du bureau ainsi que l'ensemble des délégations pour leur coopération. Au nom du Groupe des États d'Afrique, je souhaite également dire combien nous avons apprécié la présence assidue de M. Dhanapala, Secrétaire général adjoint aux affaires de désarmement, ainsi que de MM. Vladimir Petrovsky et Abdelkader Bensmail, et l'intérêt constant qu'ils ont porté à nos travaux. Leurs conseils avisés ont grandement contribué à la conclusion heureuse de nos travaux. Nous voudrions également saluer le travail remarquable accompli par tous ceux qui ont facilité la tâche des délégations. Je rends hommage au Secrétariat, notamment à M. Lin et à son équipe, ainsi qu'aux membres des services des conférences – interprètes, traducteurs et à tous ceux qui, dans l'ombre, ont contribué au succès de nos travaux.

Avant de terminer, je tiens à vous remercier à nouveau, Monsieur le Président, et à vous souhaiter un bon retour chez vous. Au nom du Groupe des États d'Afrique, j'adresse à l'ensemble des personnes ici présentes mes meilleurs vœux pour le nouveau millénaire, un nouveau millénaire qui, nous l'espérons, sera rempli de paix et de prospérité pour tous les peuples et les nations.

M. Hoang Chi Trung (Viet Nam) (*parle en anglais*) : C'est un grand honneur pour moi que de prendre la parole au nom des États Membres du Groupe des États d'Asie. Je tiens à vous exprimer, Monsieur le Président, notre profonde reconnaissance et notre appréciation pour l'efficacité et la qualité avec lesquelles vous avez conduit la Première Commission à une issue fructueuse. Nous avons été particulièrement impressionnés par les critères rigoureux et la discipline que vous avez appliqués aux travaux de la Commission cette année.

Nos sincères remerciements s'adressent aussi aux autres membres du Bureau, notamment au Secrétaire et aux membres du Secrétariat qui nous ont grandement facilité la tâche. Les délégations du Groupe des États d'Asie sont également très sensibles à l'esprit de

coopération dont elles ont bénéficié de la part des délégations des autres groupes. Enfin, je vous adresse, Monsieur le Président, ainsi qu'aux autres membres du Bureau, mes meilleurs vœux.

Mme Fritsche (Lichtenstein) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de vous féliciter, Monsieur le Président, et de vous remercier au nom du Groupe des États d'Europe occidentale et autres États pour l'efficacité avec laquelle vous avez présidé les travaux de la Commission. Grâce à votre direction avisée, nous avons pu traiter rapidement les questions dont nous étions saisis et achever nos travaux dans les délais prévus. Nos félicitations s'adressent également aux autres membres du Bureau et au Secrétaire de la Commission, M. Lin, ainsi qu'à ses collègues du Secrétariat.

En outre, je tiens à exprimer ma satisfaction au Secrétaire général adjoint aux affaires de désarmement, M. Dhanapala, ainsi qu'à MM. Petrovsky et Bensmail, respectivement Secrétaire général et Secrétaire général adjoint de la Conférence du désarmement, qui nous ont facilité la tâche.

Il n'a certes pas toujours été facile de diriger nos travaux, Monsieur le Président, mais vous avez fait un travail remarquable en permettant que l'examen et le vote de tous les projets de résolution s'effectuent de façon ordonnée. Nous nous sommes volontiers pliés à la discipline que vous nous avez imposée, y compris en ce qui concerne l'usage des téléphones mobiles.

Enfin, et ce n'est pas le moindre, qu'il me soit permis de saluer tout particulièrement l'excellent travail accompli par les interprètes, les traducteurs, les ingénieurs du son, les fonctionnaires des conférences et le personnel du Secrétariat chargé de la publication et de la distribution des documents. Sans leur précieuse contribution, nous n'aurions pas obtenu ce résultat.

M. Aamiry (Jordanie) (*parle en anglais*) : Je suis quelque peu embarrassé, Monsieur le Président. Ma délégation ayant été particulièrement occupée ces derniers temps, je n'étais pas présent dans la salle au moment où un certain nombre de projets de résolution ont été mis aux voix. Est-il encore temps de transmettre au Bureau nos votes sur ces projets de résolution afin qu'ils figurent dans les rapports de la Première Commission à l'Assemblée générale. Je fais officiellement cette demande au cas où d'autres délégations se trouveraient dans une situation analogue.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je suggère qu'une fois que nous aurons achevé toutes les formalités et félicitations et que la séance sera levée, vous fassiez part de vos préoccupations concernant les projets de résolution sur lesquels vous n'avez pas eu la possibilité de vous prononcer.

Mme Martinic (Argentine) (*parle en espagnol*) : C'est à la fois un privilège et une fierté pour la délégation argentine de travailler sous votre présidence, Monsieur le Président. Comme nous l'avons souligné au début de nos travaux, vous représentez le Chili, un pays frère et ami de l'Argentine. Par conséquent, je tiens à vous remercier très chaleureusement, au nom de la délégation de l'Argentine, pour la façon dont vous avez dirigé nos travaux. Cette session de la Première Commission n'a pas été facile. Toutefois, vos qualités de diplomate et votre talent personnel, alliés à votre sens aigu de l'humour, ont permis d'achever nos travaux de manière satisfaisante tant pour ce qui est des délais que du contenu.

À travers vous, Monsieur le Président, je tiens à exprimer mes remerciements au Secrétaire général adjoint, M. Dhanapala, au Secrétaire général adjoint de la Conférence du désarmement, à M. Lin, Secrétaire de la Commission, et au personnel du Secrétariat, notamment les interprètes.

Au nom de notre délégation, je tiens à vous remercier, Monsieur le Président, une fois encore très chaleureusement, pour la façon dont vous avez dirigé nos travaux.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je remercie la représentante de l'Argentine et, à travers elle, son mari, qui l'a remplacée occasionnellement à la Commission – mais, seulement, très occasionnellement. Sans aucun doute, nous préférons l'avoir, elle, parmi nous à plein temps.

M. Fruchtbaum (Îles Salomon) (*parle en anglais*) : Je veux simplement vous dire, Monsieur le Président, que je serais heureux de vous rencontrer et parler avec vous dans n'importe quel bar, salon ou restaurant diplomatiques dans le monde.

Le Président (*parle en espagnol*) : Merci beaucoup. Je suis d'autant plus sensible à votre invitation que vous ne me l'avez pas encore faite, ce qui me chagrinait beaucoup.

M. Miranda (Pérou) (*parle en espagnol*) : Je serai bref, Monsieur le Président, puisque je crois savoir que vous souhaitez faire une déclaration de conclusion, mais notre délégation tient à vous féliciter pour l'efficacité avec laquelle vous avez dirigé les débats de la Commission, et à travers vous, votre pays, que vous représentez éminemment tant sur le plan personnel que professionnel. Notre délégation voudrait souligner les progrès obtenus par la Commission, lesquels n'auraient pas été possibles si vous n'aviez pas présidé nos débats.

Par votre intermédiaire, Monsieur le Président, je tiens à remercier l'Ambassadeur Dhanapala. Son soutien et sa présence parmi nous ont été un encouragement à poursuivre nos débats et séances. En outre, je voudrais remercier l'ensemble du Secrétariat pour son aide et sa coopération tout au long de ces semaines passées ensemble.

Le Président (*parle en espagnol*) : Avant d'en venir aux aspects de fond, je tiens à souligner tout particulièrement qu'une promesse a été tenue. Lorsque nous avons entamé les séances de la présente session, chacun a fait la promesse, sans même me connaître, qu'il coopérerait avec moi, ce qui constituait un risque. Non seulement les délégations ont tenu leur promesse, mais au-delà de ce que j'escomptais. Je leur en suis extrêmement reconnaissant. Je me sens très encouragé et j'aimerais que nous continuions pendant deux autres semaines – enfin, non, je plaisante. Sans leur coopération, il nous aurait été impossible d'achever nos travaux tant sur le plan des délais que sur le fond. Je reviendrai ultérieurement sur le fond.

Par ailleurs, la coopération du Département des affaires de désarmement, représenté par le Secrétaire général adjoint, M. Dhanapala, m'a été indispensable. Sans sa présence efficace et constante, nous n'aurions pas été en mesure de nous prononcer sur les projets de résolution. Il nous a été d'un grand secours, et le dialogue n'en a été que plus fructueux. Tous les gens qui m'entourent m'ont beaucoup aidé également.

Tout comme la magnifique interprétation – qui constitue toujours un sujet de fierté, mais l'interprétation est toujours excellente ici –, je tiens à saluer le travail accompli par les fonctionnaires des conférences. Cela fait presque partie de l'inventaire de l'Organisation des Nations Unies que d'avoir d'excellents fonctionnaires des conférences. Les deux dames qui nous merveilleusement aidés ont été

vraiment parfaites. Il convient de souligner que c'est la somme de ces éléments qui nous a permis de mener à bien les travaux de la Commission. Aussi important que soit le travail de la Commission, il n'aurait pu être réalisé sans la participation de chacun. Je tiens à leur renouveler mes remerciements.

Je voudrais remercier tous les membres pour leur coopération et leur compréhension de la façon radicalement différente dont j'ai dirigé les débats. Elle est apparue trop lente à certains et trop rapide à d'autres.

Conformément au calendrier, nous avons achevé, dans les délais prévus, la dernière phase des travaux de la Commission par le vote de tous les projets de résolution et de décision relatifs au désarmement et à la sécurité internationale. Je saisis cette occasion pour jouir du privilège et du devoir de faire quelques observations de conclusion sur les travaux de la Commission en cette dernière session du XXe siècle. C'est un privilège étant donné le rôle unique joué par le Président de la Commission. Il s'est exprimé devant un auditoire attentif, prêt à entendre ses vues d'ensemble. C'est un devoir parce que le Président doit s'exprimer, dans toute la mesure du possible, au nom de tous les participants et donc observer une position à la fois équilibrée et impartiale. Je m'y suis scrupuleusement tenu.

L'Organisation des Nations Unies a toujours préconisé le dialogue entre les nations, et la Première Commission a, une nouvelle fois, pris le pouls du monde dans le domaine de la sécurité internationale et du désarmement. Les questions liées au désarmement nucléaire et à la non-prolifération des armes nucléaires continuent de bénéficier d'une très vive attention de la part des États Membres, et nous nous en félicitons. Sur 52 projets de résolution et de décision, 17 projets traitant des armes nucléaires et de questions connexes ont été mis au voix. Les débats, négociations et décisions de cette année ont reflété la profonde préoccupation de la communauté internationale face à l'impasse, aux niveaux bilatéral et multilatéral, dans laquelle se trouvent le désarmement nucléaire et la non-prolifération. Nous devons considérer que la situation est, dans le meilleur des cas, au point mort, mais peut-être s'aggrave-t-elle.

Il importe d'avoir présent à l'esprit le fait que les États-Unis d'Amérique et la Fédération de Russie continuent de réduire leurs stocks d'armes nucléaires

aux niveaux convenus en vertu du Traité sur la réduction et la limitation des armes offensives stratégiques – START I – et que ces deux pays maintiennent des activités de coopération visant à réduire les risques. Cette situation est très encourageante, comme il ressort de rapports récents indiquant que les deux États procèdent à des échanges de scientifiques nucléaires dans les centres de commandement et de contrôle afin de réduire les possibilités d'interprétation erronée de signaux de lancement de missiles d'ici la fin de l'année pendant la transition Y2K. Le consensus général qui s'est dégagé en Commission devrait, me semble-t-il, inciter ces deux États à poursuivre le dialogue.

Au niveau multilatéral, nous travaillons dans des conditions de plus en plus pénibles. La nécessité de renforcer le Traité sur la non-prolifération nucléaire en tant que pierre angulaire du régime général de non-prolifération nucléaire a été mise en relief. La Commission a souligné l'importance de la Conférence d'examen d'avril/mai 2000 du Traité sur la non-prolifération nucléaire. Toutefois, la Conférence fait l'amère expérience de la volonté des États de faire progresser la mise en oeuvre intégrale des décisions et résolutions adoptées à la Conférence d'examen et de prorogation de 1995.

L'impasse permanente dans laquelle se trouvent les travaux de la Conférence du désarmement suscite des inquiétudes, et des appels ont été lancés de tous côtés afin qu'elle joue pleinement son rôle d'unique instance multilatérale de négociation. La Conférence du désarmement est confrontée cette année à l'impérieuse nécessité de faire avancer l'ordre du jour du désarmement et de la non-prolifération nucléaires en entamant dès que possible des travaux de fond sur les questions prioritaires.

La Première Commission a tenu des débats sans précédent sur la question de la prolifération des missiles et de la défense par missiles. Comme chacun le sait, cette question suscite de plus en plus d'inquiétudes au niveau international en raison des événements qui se sont récemment produits, notamment du fait de leur impact sur la stabilité stratégique, les doctrines militaires, les nouvelles réductions et la non-prolifération des armes nucléaires et d'éventuelles incidences sur le désarmement et les traités et autres instruments juridiques liés à la sécurité. À mon avis, les deux projets de résolution présentés cette année soulignent clairement la nécessité d'une

étude constructive et d'un débat intergouvernemental sur la question.

Alors que siégeait la Première Commission, le premier État à avoir signé le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, en 1996, rejetait la ratification de ce traité. Je vois un encouragement dans le fait que les moratoires unilatéraux des cinq membres permanents du Conseil de sécurité sur les explosions nucléaires ont été maintenus, de même que ceux des deux États qui ont procédé l'année dernière à des essais nucléaires. La Commission a joint sa voix en approuvant, en octobre dernier, la Déclaration finale de la Conférence de Vienne sur la facilitation de l'entrée en vigueur du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, renforçant ainsi le processus destiné à mettre en oeuvre ce traité. Il est regrettable que les efforts entrepris pour donner de l'élan au processus de désarmement et de non-prolifération nucléaire actuellement dans l'impasse, tels que les nouveaux éléments figurant dans la résolution relative à un nouvel ordre du jour, n'aient pas encore porté leurs fruits.

Sur un plan positif, la Commission s'est félicitée des principes et directives sur la création de zones exemptes d'armes nucléaires adoptés cette année par la Commission du désarmement. La Commission a également réaffirmé son soutien à la création de zones exemptes d'armes nucléaires et encouragé la création de nouvelles zones sur la base d'accords librement conclus entre les États de la région intéressée. La Commission a souligné de nouveau l'importance des deux conventions existantes relatives aux armes chimiques et biologiques en adoptant sans vote des projets de résolution sur le sujet. Il est encourageant de constater que les travaux se poursuivront au sein de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques, avec l'appui de la communauté internationale, afin de renforcer la mise en oeuvre des dispositions de la Convention sur les armes chimiques. La Commission a également demandé instamment aux parties à la Convention sur les armes biologiques de mener à terme leurs négociations portant sur un protocole de vérification de cet instrument d'ici la cinquième conférence d'examen des États parties.

La Première Commission a une nouvelle fois réaffirmé son attachement à la poursuite d'un dialogue international sur la question de la prévention de la course aux armements dans l'espace. Il incombe désormais à la Conférence du désarmement de

demander à son tour la reprise du dialogue. Il est particulièrement encourageant de noter que la nécessité de s'attaquer au problème du commerce illicite des armes de petit calibre fait l'objet d'un consensus de plus en plus vaste au niveau international. En fait, en ce qui concerne les Nations Unies, un pas a été franchi cet automne avec la présentation de quatre projets de résolution portant sur la question. Un dialogue authentique s'est instauré et de nouveaux progrès ont été enregistrés concernant la convocation d'une conférence des Nations Unies sur le commerce illicite des armes légères et de petit calibre sous tous ses aspects en juin/juillet 2000. Le processus préparatoire débutera en février 2000. Face à la gravité des dommages causés par la prolifération illicite des armes de petit calibre et leur incidence sur l'émergence de guerres civiles complexes et le trafic de drogues, la tâche qui nous attend est complexe.

Une révolution tranquille se déroule actuellement aux Nations Unies, qui vise à unir les pays pacifiques et financièrement autonomes qui le souhaitent et en ont les moyens avec ceux qui connaissent des situations d'après conflit, afin d'aider ces derniers à recouvrer la sécurité et le progrès économique et social. La Première Commission s'est félicitée des activités menées par le groupe des États intéressés par le rétablissement de la paix grâce à des mesures concrètes de désarmement.

Afin de libérer le monde du fléau des mines antipersonnel, la Commission a majoritairement appuyé les efforts sur deux plans. Elle s'est félicitée de la convocation en décembre prochain de la première Conférence annuelle des États parties au Protocole II modifié, relatif à l'interdiction ou à la limitation de l'emploi de mines, pièges et autres dispositifs. Elle a également souligné l'importance de la mise en oeuvre effective de la Convention sur l'interdiction de l'emploi, du stockage, de la production et du transfert des mines antipersonnel et sur leur destruction – Convention d'Ottawa – qui a tenu avec succès cette année la première Réunion des États parties et qui tiendra sa seconde réunion en septembre 2000.

La Commission a également apporté un nouveau soutien aux efforts de désarmement déployés au niveau régional en approuvant la revitalisation des Centres régionaux des Nations Unies en Afrique, en Amérique latine et dans le Pacifique. Il est regrettable de constater que le projet de résolution adopté lors de la quatrième session extraordinaire de l'Assemblée

générale consacrée au désarmement n'ait été que de pure forme, laissant la question «vivante » plutôt que la traiter sur le fond. La convocation de cette quatrième session extraordinaire revêt beaucoup d'importance étant donné le contexte international actuel et l'évolution des événements sur le plan international. Nous devons en tenir compte.

La prochaine session de la Première Commission se tiendra pendant l'Assemblée du Millénaire en 2000. D'ici là nous allons beaucoup réfléchir à la signification de cette fin de siècle et de l'arrivée du millénaire pour le désarmement et la sécurité internationale. Comment ne pas reconnaître que l'histoire est en train de se faire et que des tendances se dessinent. Comme les membres le savent, l'Assemblée du Millénaire fera l'objet d'un processus préparatoire. Je crois qu'il nous incombe en Première Commission de veiller à ce que les contributions que le désarmement peut apporter à la paix et à la sécurité internationales soient reconnues et mises en relief pendant le processus préparatoire et l'Assemblée du Millénaire.

Les initiatives prises cette année par la Première Commission ont permis, me semble-t-il, de faire progresser la cause du désarmement et la sécurité internationale, avec les problèmes et les échecs que nous avons mentionnés. Cette affirmation doit être relativisée. Nous avons vérifié l'état des relations internationales à cet égard. Il s'agit d'un simple constat. Le flambeau de la responsabilité de poursuivre les efforts de dialogue et d'encourager les négociations, notamment sur le désarmement et la non-prolifération nucléaires, sera repris par d'autres instances internationales. Puissent leurs travaux déboucher un jour sur des résultats positifs.

En tant que Président de la Commission, j'aimerais apporter une touche personnelle et remercier très sincèrement tous les membres de la Commission, en particulier les membres du Bureau pour la coopération efficace qu'ils m'ont apportée pendant cette session. Ce fut en effet un grand honneur et un privilège de travailler avec des gens aussi éminents et compétents en matière de désarmement. Je tiens à les remercier tous sincèrement de leurs efforts.

Je voudrais également à exprimer et réitérer mes profonds remerciements et ma reconnaissance aux Vice-Présidents de la Commission, M. Günther Seibert, de l'Allemagne, M. Kestutis Sadauskas, de la Lituanie et M. Tarig Ali Bakhit, du Soudan, ainsi qu'au Rapporteur, M. Carlos Sorreta, des Philippines. Je leur suis profondément reconnaissant de leur aide, de leur camaraderie, de leurs conseils et mises en garde. À tous, merci.

Enfin, qu'il me soit permis, au nom de la Commission, de remercier à nouveau M. Jin Yongjian, Secrétaire général adjoint aux affaires de l'Assemblée générale et aux services de conférence; M. Jayantha Dhanapala, Secrétaire général adjoint aux affaires de désarmement; M. Vladimir Petrovsky, Secrétaire général adjoint de la Conférence du désarmement et M. Lin Kuo-chung, Secrétaire de la Commission, et tous ses collaborateurs du Secrétariat. J'adresse des remerciements particuliers à tous les jeunes - ce qui me rend d'ailleurs assez nostalgique - qui sont assis derrière moi et qui ont fait preuve de beaucoup d'agilité. Je tiens à les remercier de leur utile contribution aux travaux de la Commission.

Enfin, et cela n'est pas le moindre, je tiens à renouveler mes remerciements particuliers à nos interprètes, traducteurs, rédacteurs de procès-verbaux, attachés de presse, fonctionnaires des conférences et préposés aux documents qui ont fait preuve de patience à notre égard, ainsi qu'aux ingénieurs du soin et à tous ceux qui, dans les coulisses, ont contribué au succès des travaux de la Commission.

Je dirai enfin que, conformément au programme de travail et au calendrier de la Commission, un débat général aura lieu jeudi prochain sur les projets de résolutions relatifs au point 66 de l'ordre du jour, intitulée « Question de l'Antarctique ». Je tiens aussi à rappeler aux délégations que la date limite pour l'inscription sur la liste des orateurs dans le débat général et le dépôt de projets de résolution s'y rapportant est fixée à demain, mercredi 9 novembre.

La prochaine séance de la Commission aura lieu dans cette même salle, jeudi prochain, à 10 heures.

La séance est levée à 16 heures.